



BVVB INFO N°109

La Ville du Bois, 19 mai 2015

COURRIER A NOS CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX

Nous avons adressé le 7 avril un courrier à Madame Sandrine GELOT-RATEAU et Monsieur Claude PONS, nos deux nouveaux conseillers départementaux.

Force est de constater que notre courrier n'a pas touché ces deux nouveaux élus. Et pourtant, nous posons des questions en rapport à leurs missions confiées par le Président du Conseil Départemental :

- L'obligation d'être en conformité avec la loi ALLUR pour les communes de plus de 3500 habitants (25% de logements sociaux).
- Le seuil foncier permettant ses constructions est majoritairement en bordure de la RN20. Est-ce normal d'exposer des populations à toutes les pollutions ?
- L'absence de transports collectifs fiables et en nombres suffisants.

INCIVILITES A LA VILLE DU BOIS

Nuisances de voisinages, voiture brûlée, non-respect aux stops, stationnement abusif, etc... Il semblerait que notre commune soit à nouveau confrontée à tous ces problèmes.

Nous avons adressé plusieurs courriers à notre Maire. Certains courriers ont eu réponse, certes peu volontaires, d'autres, sans réponse.

Nous vous avons communiqué les procédures à effectuer, selon les horaires. Malgré cela, vous êtes parfois surpris de ne pas avoir la possibilité de déposer une plainte à la brigade de gendarmerie de Nozay. Nous avons donc écrit au Préfet, en mettant en copies notre Maire, le Commandant de la Brigade de Nozay et le chef de la Police Municipale, en relatant ces faits, en demandant plus de coordination entre les services (Mairie, Police Municipale et Gendarmerie).

Notre courrier a eu cette fois-ci de l'impact. Monsieur Gérard TESSIER a été convoqué par le Commandant de la brigade de Nozay afin de mieux comprendre les doléances que nous avons exposées. Cet échange a eu lieu le 6 mai. Le Commandant de la Brigade a au début contesté les termes de notre courrier au Préfet, mais nous avons trop de faits factuels. Une explication du fonctionnement de la Brigade a été présentée, des statistiques ont été montrées, les moyens mis en place commentés. En fin de rencontre, Monsieur Gérard TESSIER a eu d'une part les promesses que les plaintes seront prises en considération et que s'il y a eu un manquement de la part d'un militaire, une sanction sera prise, et d'autre part, en cas d'extrême difficulté, les coordonnées du Commandant de la brigade de Nozay.

OUVERTURE D'UN FAST-FOOD BURGER KING A LA VILLE DU BOIS

Nous ne manquerons pas de fast-food à la Ville du Bois : McDonald's, KFC, et en fin d'année un Burger King. Ces trois types de restauration offriront également un drive.

Cette nouvelle enseigne prévoit une centaine d'emplois locaux en CDI, ce qui n'est pas négligeable. L'ouverture est prévue au Centre Commercial avant la fin de l'année 2015.



La suite au verso...





DU RETARD DANS LES TRANSPORTS DU GRAND PARIS EXPRESS

Si au niveau local, nous attendons désespérément notre Transport en Commun en Site Propre reliant Arpajon à Massy, les grandes annonces de l'Etat sont pour les lignes de métro du Grand Paris Express également annoncées avec deux années de retard. Les raisons évoquées sont des études plus complexes que prévues (!), des natures des sols mal appréciées, et des interconnexions avec les autres réseaux mal négociées. Qu'en penser ?

NOUVELLES DIFFICULTES POUR LES FRANCILIENS QUI SONT OBLIGES D'UTILISER LEUR VOITURE

La région Ile-de-France et l'Etat n'ont rien trouvé de mieux que de réserver aux heures de pointe une voie pour les taxis et les bus, de 6h30 à 10h00, hors week-end, jours fériés et vacances scolaires.

Première voie réservée sur la A1 dès le 29 avril, avec déjà un constat : un véhicule en infraction toutes les deux secondes, pendant la mise en place. Petit rappel : amende de 135€ avec une contravention prise par vidéo. La voie dédiée est dans le sens Roissy-Saint Denis.

Fin mai, nous aurons nous aussi notre voie dédiée, sur l'A6, dans le sens Province-Paris entre Orly et la Porte d'Orléans. Cela promet de beaux ralentissements sur l'A6, et certainement sur le RN20.

Il a été annoncé une ouverture aux automobilistes offrant des places en covoiturage. Mais, cela nécessite la mise en place d'un système de contrôle compliqué et difficile à mettre en place, et également obligeant la recherche d'un prestataire capable de gérer les véhicules occupés par 3 ou 4 personnes.

ACTION COMMUNE BVVB/A10GRATUITE

Depuis trois ans, nous avons la charge de mettre en place et d'assurer la logistique de cette opération sur la RN20. Cette année, le lieu retenu est aux feux de Linas, feux connus pour leurs radars dangereux. Nous avons eu l'accord de Monsieur Pelletant, Maire de Linas.

A10 Gratuite prend en charge le tirage de 3500 tracts, reprenant plus particulièrement les problèmes de la RN20 et de notre secteur.

ET VOUS ? Pour désengorger la RN 20, Comme-nous, exigez :

- ▶ La gratuité des tronçons franciliens de l'A10 et de l'A11.
- ▶ L'interdiction des poids lourds en transit sur la RN 20 entre Longjumeau et Artenay.
- ▶ Une véritable politique de transports collectifs rapides, fiables et incitatifs pour les sud franciliens.

Ce tract est en couleur et reprend l'image de la carte postale diffusée l'année dernière.

Enfin, ce tract reprend toutes les rencontres auxquelles BVVB a participé par la présence de Monsieur Gérard TESSIER. Nous pouvons dire que les actions communes de nos deux associations ont contribué aux différents échanges entre les parlementaires et l'Etat.

Bien que les résultats ne soient pas très à l'honneur de l'Etat qui n'a en définitive bloqué les augmentations de tarifs que pour un an, tout en sachant que le rattrapage est déjà prévu pour 2016.

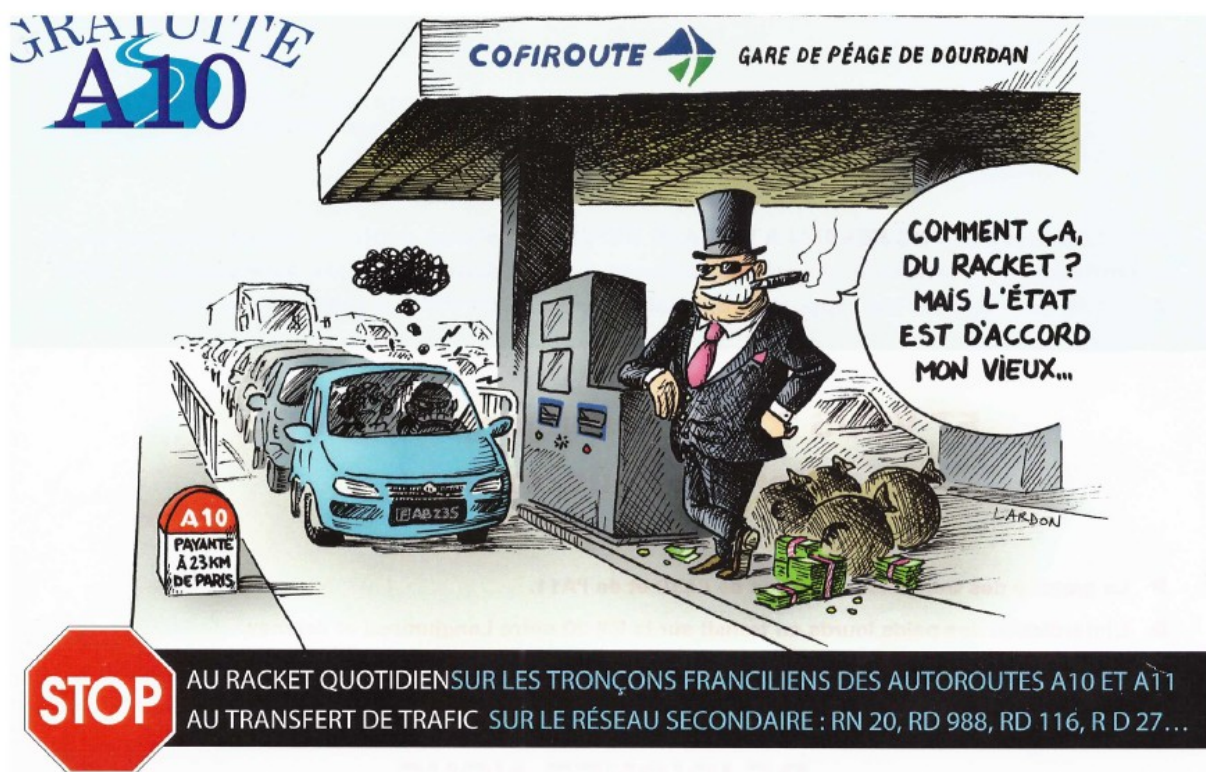


Nous avons besoin de votre participation pour démontrer la mobilisation et la détermination de la population sur ce sujet.

Il s'agit simplement de proposer un tract aux automobilistes aux feux de Linas.

Les responsables de l'A10 gratuite et BVVB seront bien sur présents tout au long de l'opération, accompagnés de certains élus de nos communes.

1 heure à nos côtés sera la bienvenue.



Pour en faciliter l'organisation, nous vous invitons donc à nous faire connaître le moment où vous pourriez participer à cette manifestation. Un simple retour à l'adresse suivante : info@bvvb.org avec votre nom et l'horaire qui vous convient suffit ou au 06 81 08 23 11...

Organisation :

- Journée : **jeudi 18 juin 2015**
- Horaires : **de 6h30 à 9h**
- Lieu : Feux de Linas sur la RN 20
- Sécurité : se munir de son **gilet de sécurité** (nous pouvons vous en prêter si besoin)

Merci d'avance.

DERNIERE MINUTE

Conseil Municipal le 26 mai 2015.